



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-26

L'an deux mille treize,
Le 10 décembre, à Domrémy La Pucelle (Vosges)

Date de convocation	21 octobre 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Daniel BEGUIN
M. François BUSSIERE
M. Daniel COINCE
M. Daniel COURTAUX
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
M. André DEGUIS
M. Bernard DEKENS
Mme Arlette CHARBONNIER
M. Guy JOSEPH
M. Lionel LADOUCE
M. Daniel LAURENT
M. Simon LECLERC
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORGNIET
M. Jean-Claude JACQUEMART (qui a reçu un pouvoir de M. Porcelli)
M. Daniel ROUVENACH
M. Daniel TOURNAY
M. Claude WALLENDORFF

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-26

Objet de la délibération :

Opération Seuils : modification du budget

Après avoir entendu l'exposé du Président, le comité syndical :

- décide d'augmenter le budget de la première phase de conception des seuils, passant de 400 000 € à 500 000 €,
- modifie le plan de financement de la première phase de conception des seuils selon les modalités ci-dessous :

Partenaires	Taux	Montants
Europe (Feder)	24 %	120 000 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	60 %	300 000 €
Conseil Général de la Meuse	6 %	30 000 €
Conseil Régional de Lorraine	6 %	30 000 €
Communauté de communes intéressées par le projet	4 %	20 000 €
TOTAL		500 000 €

- autorise le Président à solliciter les financements correspondants et à signer toutes les pièces du dossier.

Le Président de l'EPAMA,


 Jean-Paul BACHY